

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 30 janvier 2020

DCM N° 20-01-30-2

**Objet : Programme 2020 du pôle parcs, jardins et espaces naturels.**

**Rapporteur: Mme AGAMENNONE**

Les missions du pôle parcs, jardins et espaces naturels ont connu récemment d'importantes évolutions liées au contexte de transition écologique, et à l'émergence de besoins sociétaux nouveaux.

Le projet de pôle élaboré durant le 1<sup>er</sup> semestre 2019, en lien avec les autres services de la ville et de la métropole, des experts extérieurs à la ville, mais aussi les habitants, a ainsi permis de définir une trajectoire vers une ville plus résiliente, avec des jardins favorisant le bien-être, la santé et la socialisation.

Pour ce faire, dans le cadre du budget prévisionnel d'investissement 2020, il est prévu une enveloppe de 1 440 000 € TTC, dont les principales priorités concernent la rénovation des parcs et jardins et de leurs équipements (aires de jeux, mobilier...), le renforcement de la trame verte et le développement d'une trame fraîcheur, l'amélioration des conditions de travail des agents, ainsi que la poursuite des travaux de confortement des jardins familiaux et de rénovation des serres du Jardin botanique.

Ce budget se détaille comme suit:

**1. Création, rénovation et mise en accessibilité PMR des espaces verts dans les quartiers : 200 000 €**

Comme tous les ans, des travaux sont nécessaires pour rénover et moderniser les parcs, jardins et promenades de la Ville de Metz, avec comme corollaire la volonté de laisser toujours plus de place à la biodiversité et d'anticiper l'évolution climatique, tout en intégrant les contraintes budgétaires pour un entretien plus économique :

- végétalisation de surfaces minérales (lutte contre les îlots de chaleur),
- rajeunissement et modifications des plantations de manière à les rendre plus résistantes aux aléas climatiques (sécheresse, canicules...),
- réaménagement de certains chemins afin d'améliorer leur accessibilité,
- extension de la signalétique (panneaux informatifs, mâts de jalonnement...),
- aménagements qualitatifs et développement du concept des jardins archipels (afin de

conforter l'attractivité touristique).

Les principales opérations déjà définies pour 2020 porteront sur le réaménagement et la sécurisation du square des Maraîchers à la Patrotte, et le déploiement d'une nouvelle signalétique à l'entrée des principaux parcs et jardins.

## **2. Renforcement de la trame verte et bleue : 200 000 €**

La trame verte et bleue (TVB) a pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité, l'artificialisation et la fragmentation des territoires. Il s'agit de constituer un réseau végétalisé entre les différents espaces naturels, afin de permettre des échanges entre eux, et que les espèces animales et végétales aient ainsi, tout comme l'Homme, la faculté de communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire...

Dans ce cadre, il s'agira notamment en 2020 de conforter ou de créer de nouvelles haies bocagères dans les différents quartiers de Metz, le long des cheminements ou des voiries.

A noter que ce projet s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet TVB lancé par la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, et que les travaux de plantation pourront être subventionnés jusqu'à hauteur de 80%.

## **3. Gestion du patrimoine arboré : 35 000 €**

Ces crédits concernent plus spécifiquement le renouvellement des arbres des parcs et des différents boisements de la ville, dans le cadre de la gestion annuelle réalisée par l'équipe des arboristes grimpeurs du pôle parcs et jardins.

## **4. Déploiement des bornes fontaines sur les aires de jeux : 30 000 €**

Il s'agira d'équiper peu à peu les principales aires de jeux de la ville, de fontaines d'eau potable particulièrement appréciables et recherchées en période de forte chaleur. L'objectif est ainsi de développer une "trame fraîcheur" sur la ville, dans le contexte actuel de réchauffement climatique. A noter que dans le cadre du budget participatif, les habitants ont de leur côté alloué à ce même projet une enveloppe de 25 000 €, qui viendra s'ajouter aux crédits du pôle parcs et jardins, permettant ainsi pour 2020 d'équiper près d'une quinzaine d'aires de jeux.

## **5. Diagnostic des fontaines d'agrément : 10 000 €**

Toujours dans le même objectif de développer une trame fraîcheur sur la ville, il est prévu de réaliser un diagnostic des fontaines d'agrément, avant d'envisager la réalisation de nouvelles fontaines sur la ville à compter de 2021.

## **6. Entretien et réfection des aires de jeux, entretien des terrains multisports : 220 000 €**

Chaque année, afin de répondre aux demandes des usagers et de garantir une sécurité maximale, des travaux sont nécessaires pour rénover (partiellement ou intégralement) les aires de jeux et les terrains multisports de la ville, soit en raison du vieillissement normal des structures, soit pour répondre à des besoins nouveaux, ou soit, malheureusement, du fait d'actes de vandalisme.

Les crédits se décomposent comme suit :

- Gros entretien et réfection partielles des aires de jeux: 160 000 €

Il s'agira notamment de rénover intégralement l'aire de jeux du square des Maraîchers

à la Patrotte, de remplacer la structure pour les plus petits du square Loiseaux de Persuis, ou encore de compléter l'aire de jeux du parc de la route de Vallières, avec l'ajout de jeux pour les plus petits.

- **Entretien des terrains multisports: 60 000 €**

Est notamment prévue la réfection du terrain multisports de l'allée St Urbice à Bellecroix, dont le gazon synthétique a été endommagé par un acte de vandalisme.

**7. Rénovation des Serres du Jardin Botanique : 300 000 €**

Depuis 2017, de gros travaux ont été entrepris sur les serres de collections du jardin botanique : réfection du système de chauffage et remplacement des vitrages des 3 chapelles arrière (dans un souci d'efficacité énergétique), mise aux normes de sécurité, amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

En 2020, il est prévu de remplacer une partie des menuiseries métalliques du bâtiment historique en briques et pierres de Jaumont. Ces verrières centenaires sont en effet très corrodées : certaines ne s'ouvrent plus, et d'autres commencent à faire éclater la maçonnerie, avec un risque à terme d'effondrement des voûtes.

**8. Programme de rénovation des vestiaires : 210 000 €**

Afin d'offrir aux agents du pôle parcs et jardins des locaux fonctionnels, en bon état et conformes à la réglementation, de gros investissements sont nécessaires.

Le budget 2019 comprenait la réalisation d'un hangar à matériel pour l'équipe des jardiniers du secteur ancienne ville. Toutefois, le permis de construire ayant été accordé très tardivement, les travaux n'ont pas pu être réalisés en 2019, et ont donc été reportés au printemps 2020, pour un montant de 210 000 €.

**9. Rénovation des Jardins Familiaux : 90 000 €**

Des interventions d'entretien et de réaménagement sont menées en permanence pour maintenir en bon état les équipements des 871 parcelles de jardins familiaux.

Ces jardins contribuent à améliorer le cadre de vie des habitants, tout en ayant une forte dimension sociale de par leur vocation vivrière : ce sont en effet plus de 15 hectares qui sont alloués à une agriculture de proximité, avec des pratiques écologiques fortement encouragées.

**10. Acquisition de bancs, corbeilles et mobilier divers : 75 000 €**

Ces crédits permettront d'une part le renouvellement réalisé en permanence des bancs, corbeilles, barrières, bacs d'orangerie... pour cause de vieillissement ou de vandalisme.

Et d'autre part, il s'agira de poursuivre le déploiement dans les quartiers de mobiliers d'assise adaptés aux seniors (bancs, fauteuils, appuis ischiatiques...), suite à l'expérimentation lancée en 2019 sur le quartier Sainte-Thérèse.

**11. Amélioration des conditions de travail et entretien de l'outil de travail : 70 000 €**

Enfin, comme tous les ans, divers petits équipements seront remplacés, afin de garantir aux agents du pôle parcs et jardins des conditions de travail optimales : matériel électroportatif (plus léger ou plus ergonomique), équipement mobilier dans les vestiaires, etc. Les serres municipales du centre horticole route de Woippy bénéficieront de travaux d'entretien, et les réseaux d'arrosage seront rénovés et étendus.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

VU L'Ordonnance N° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

VU le Décret N° 2016-360 du 25 mars 2016,

VU l'inscription au programme d'investissement 2020 des opérations afférentes à ces travaux,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

**DE REALISER** les travaux et d'acquérir les fournitures pour un coût total estimé à 1 440 000 € T.T.C., dont le financement est assuré au programme d'investissement 2020 :

- Création, rénovation et mise en accessibilité PMR des espaces verts dans les quartiers : 200 000 €
- Renforcement de la trame verte et bleue : 200 000 €
- Gestion du patrimoine arboré : 35 000 €
- Déploiement des bornes fontaines sur les aires de jeux : 30 000 €
- Diagnostic des fontaines d'agrément : 10 000 €
- Entretien et réfection des aires de jeux, entretien des terrains multisports : 220 000 €
- Rénovation des Serres du Jardin Botanique : 300 000 €
- Programme de rénovation des vestiaires : 210 000 €
- Rénovation des Jardins Familiaux : 90 000 €
- Acquisition de bancs, corbeilles et mobilier divers : 75 000 €
- Amélioration des conditions de travail et entretien de l'outil de travail : 70 000 €

**DE SOLLICITER** toutes les subventions auxquelles la Ville de Metz peut prétendre.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Béatrice AGAMENNONE

Service à l'origine de la DCM : Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels Commissions : Commission de Proximité et Cadre de Vie, Commission Développement Durable Référence nomenclature «ACTES» : 9.1 Autres domaines de compétences des communes
--

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la  
date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 39 Absents : 16 Dont excusés : 12

**Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**